

ADDITIF N° 01 /AD/CUG/SG/SIGAMP/2026

PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES
DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 08 /AONO/CUG/SG/SIGAMP/AI/2026
du 13/07/2026 POUR L'EXTENSION DU RESEAUX MT ET BT DANS CERTAINES
LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III.

Au niveau de l'Avis D 'APPEL D ' OFFRES
Point N°12. Remise des offres

a- Au lieu de :

12- Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 06/08/2026 à 14 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 08 /AONO/CUG/SG/SIGAMP/AI/2026 du 13/07/2026

POUR L'EXTENSION DU RESEAUX MT ET BT DANS CERTAINES LOCALITES DE
L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III.

Financement : BUDGET COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA, EXERCICE 2026.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

B- Lire :

12- Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 18/08/2026 à 14 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 08 /AONO/CUG/SG/SIGAMP/AI/2026 du 13/07/2026

**POUR L'EXTENSION DU RESEAUX MT ET BT DANS CERTAINES LOCALITES DE
L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III.**

Financement : BUDGET COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA, EXERCICE 2026.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Au niveau de l'Avis D 'APPEL D ' OFFRES
Point 14 Ouverture des offres.

c- Au lieu

14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 06/08/2026 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Garoua dans la salle de la Commission sis au Bâtiment de la Direction des services Techniques.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

b) lire :

14- Ouverture des offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission assortie d'un Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18/08/2026 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Garoua dans la salle de la Commission sis au Bâtiment de la Direction des services Techniques.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Amplifications :

- ✓ ARMP/Nord ;
- ✓ Président CIPM ;
- ✓ Soumissionnaires ;
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives.

Garoua le **04 AOUT 2026**

LE MAIRE DE LA VILLE

